

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gare de Metz (57 000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listées ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Deux emplacements en gare de Metz pour une activité : évènementielle et culturelle

Descriptif des emplacements :

- *Un emplacement d'environ 514 m² situé dans la gare de Metz, avec un double accès depuis le parvis et depuis la galerie intérieure reliant les deux halls voyageurs. Il se compose de :*
 - o *Un volume principal d'environ 383 m², dans laquelle les candidats sont libres de proposer la création d'une mezzanine,*
 - o *Deux salles annexes d'environ 53 m² et 48 m²,*
 - o *Un local toilettes de 30 m².*

- *Un emplacement d'environ 635 m² situé dans la gare de Metz, avec un double accès depuis le parvis et depuis le quai 1. Il se compose de :*
 - o *Au RDC un hall d'environ 43 m², un vestibule d'environ 137 m², quatre annexes d'une surface totale d'environ 59 m² et un local technique d'environ 20 m².*
 - o *Au R+1 un hall d'environ 34 m², un vestibule d'environ 68 m², deux salons d'une surface totale d'environ 195 m², une annexe d'environ 47 m², un local toilettes d'environ 12m², une cuisine d'environ 13 m² et un local technique d'environ 7m².*

Durée de l'occupation : 10 ou 12 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement (de façon prévisionnelle, à partir du T4 2026).

La durée précise sera définie par Retail & Connexions en fonction du projet et du montant des investissements prévisionnels des candidats.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **05 mai 2025 à 16h00 délai de rigueur.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **16 juin 2025 à 16h00 délai de rigueur.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **septembre 2025.**